

Compte-rendu de l'Assemblée Générale de la Société Française de Génétique SFG du 14 décembre 2018

Etaient présents : Isabelle Busseau, Denise Busson, Bernard Dujon, Claudie Isnard, Bernadette Limbourg-Bouchon, Annie Sainsard-Chanet, Dominique de Vienne, Michel Werner, Charles White

Excusés : Stéphane André, André Bervillé, Yvette Dattée, Bruno Desprez, Pierre Devaux, Jean Maurice Dura, Sophie Gad-Lapiteau, Dom Helmlinger, Sarah Lambert, Frédérique Peronnet, Marguerite Picard, Cyril Sarrauste de Menthière, Jean Luc Souciet.

Rapport moral du Président

Charles White exprime sa satisfaction au vu du redressement de la SFG par rapport aux années précédentes. La situation financière de la SFG est assainie et à l'équilibre (voir bilan financier), le nombre d'adhérents demeure réduit (90) mais il semble qu'il y ait de nombreux oublis. La SFG joue le rôle qu'elle s'est fixé : participation et organisation de congrès et colloques, attribution de bourses de voyage et prix posters et topos à de jeunes chercheurs. Le site Web (<http://sfgenetique.org/>) fonctionne très bien (annonces de colloques, bénéficiaires des bourses de voyage et prix....)

Rapport financier de la Trésorière

Isabelle Busseau présente le budget au 14/12/2019. Une nouvelle AG aura lieu avant l'été 2019 afin de donner le bilan financier de l'année 2018/2019 et le budget prévisionnel pour l'année suivante.

A ce jour, la SFG possède 22 615€ sur son compte courant et 20 000€ sur un livret A. Les recettes (10720,44€) proviennent essentiellement des cotisations des adhérents (3560€), des reliquats provenant des 2 colloques organisés par la SFG, le colloque « Recombination and Epigenetics, Symposium in memory of JL Rossignol » (voir CR de l'AG 2017) et le colloque « The CRISPR revolution : from bacterial immunity to functional genomics » (voir CR de l'AG 2018) ainsi que des subventions obtenues pour le colloque « Developmental genetics : the impact of drosophila, Symposium in memory of Madeleine Gans ».

Les dépenses (9184,54€) concernent essentiellement les bourses de voyage et prix attribués aux étudiants en thèse.

Point sur les cotisations

Le nombre d'adhérents à ce jour est de 90 (108 en 2017). On constate qu'un certain nombre d'adhérents de l'an dernier n'ont pas renouvelé leur adhésion; certains, semble t'il, par négligence. Une relance va leur être envoyée.

Point sur le colloque « Developmental genetics : the impact of drosophila » Symposium in memory of Madeleine Gans »

Ce colloque se tiendra le 14 décembre 2018 à l'auditorium du Bat 21 de l'I2BC, Gif/Yvette. 138 personnes se sont inscrites.

Les orateurs sont Frédéric Bantignies, Jean Maurice Dura, Séverine Chambeyron de l'IGH, Montpellier ; Norbert Perrimon de Harvard University; Thomas Préat de l'ENP Paris, Pascal Théron de l'Université Nice/Sophia Antipolis, Trudi Schupbach et Eric Wieschaus de Princeton University.

Ce colloque a obtenu le soutien de l'Académie des Sciences et du CNRS et des subventions de 2000€ de la part de l'INSB, 500€ de la part de l'ITMO GGB, 500€ de la part de l'IBPS et la jouissance sans frais de l'auditorium de l'I2BC. Ces subventions ne suffiront pas à couvrir l'ensemble des frais et la SFG comblera le déficit. Le bilan financier sera présenté lors de la prochaine AG.

Point sur les collaborations et partenariats

Les discussions à propos d'un partenariat entre « l'Ecole de l'ADN » et la SFG n'ont pas abouti. En effet il a paru plus cohérent d'inviter des responsables de l'Ecole à s'inscrire à la SFG.

De nouvelles demandes et propositions sont formulées :

- Demande de la part de la SFBBM d'un soutien financier au groupe de travail Enseignement pour financer les pauses café des réunions de ce groupe. La SFG soutient complètement le travail de ce groupe dont le but est de promouvoir de nouvelles méthodes d'enseignement mais n'a pas et ne souhaite pas devenir sponsor (y compris d'événements qu'elle soutient). La mission que nous nous sommes donnée est l'attribution de bourses et prix à des étudiants en thèse afin qu'ils puissent présenter leurs travaux dans des colloques internationaux
- Demande de s'associer à un regroupement de sociétés savantes et de sociétés d'enseignement des sciences du vivant et des sciences de la terre. Un groupe de travail de cette association aura lieu le 12/01 à Paris Diderot. Aucune décision n'est prise. C. White fait remarquer que si nous adhérons à cette association, il serait souhaitable qu'une personne en prenne la responsabilité
- Demande d'un soutien financier à une « Ecole » organisée par Patrick Lemaire sur « Les aspects génétiques et évolutifs de la morphogenèse des animaux et des plantes » qui se tiendra au printemps prochain à Montpellier. Comme dit précédemment, la SFG n'a pas mission de sponsor mais décide d'attribuer une bourse de voyage de 200€ à un participant

Bilan des bourses de voyage attribuées par la SFG en 2018 et conditions d'attribution

Comme l'année dernière, on note une grande hétérogénéité entre les 2 sessions d'attribution de bourses.

En avril 2018, 11 dossiers ont été déposés, 3 bourses ont été données, une à une doctorante de 3eme année et 2 à des doctorantes de 4eme année

En Octobre, 2 dossiers ont été déposés, et les 2 ont bénéficié d'une bourse (doctorants de 2eme et 3eme année).

Actuellement, nous examinons les dossiers de demandes de bourse au cours de 2 sessions, l'une en avril (dépôt des dossiers avant le 01/04) pour les congrès ayant

lieu de juillet à décembre de la même année, et l'autre en octobre (dépôt des dossiers avant le 01/10) pour ceux ayant lieu de janvier à juin de l'année suivante.

On note une très grande différence dans le nombre de dossiers déposés suivant la session, les dossiers de printemps étant beaucoup plus nombreux que ceux d'automne, ce qui peut créer un biais dans l'attribution des bourses suivant la session.

Pour tenter de remédier à ce problème, il est décidé dorénavant de faire 3 sessions et d'avoir 3 dates de dépôt de dossiers : avant le 15 janvier pour les congrès ayant lieu de mars à juillet, avant le 1 Avril pour ceux ayant lieu d'aout à décembre, avant la 1 décembre pour ceux ayant lieu de janvier à mars de l'année suivante.

Exceptionnellement pour l'année 2019, la date limite pour les congrès ayant lieu de mars à juillet sera le 1/02/2019

Il est rappelé que les bourses de voyage s'adressent exclusivement aux personnes souhaitant présenter leurs travaux (par affiche ou communication orale) et prioritairement aux étudiants en dernière année de thèse, que les personnes ayant déjà bénéficié d'une subvention de la SFG ne sont pas éligibles et que les demandeurs doivent être obligatoirement membres de la SFG.

Une enveloppe annuelle de 2700 à 3000€ est dédiée à cette action avec des montants de bourses de 300 à 600€ suivant la destination (Europe ou hors Europe)

Montant et attribution de prix (poster et topo)

Une enveloppe annuelle d'environ 1500€ est réservée à l'attribution de prix dont le montant varie entre 200 et 300€ suivant le congrès. Les congrès partenaires de la SFG depuis longtemps tels « les 3R » et « Levures, Modèles et Outils » qui ont lieu tous les 2 ans bénéficient de 500€

Congrès SFG/SFBBM 2020 « Origin, Evolution and Challenges of Genetic Code »

Ce congrès organisé conjointement par la SFG et la SFBBM aura lieu du 26 au 28 mars 2020 au centre culturel St Thomas à Strasbourg.

Le comité scientifique présidé par Eric Westhof est composé de Valérie de Crécy-Lagard, Bernard Dujon, Juliette Godin, Laurence Drouard, Philippe Marlière, Franck Martin, Olivier Namy et Gulnara Yusupova.

Le comité de coordination de Laurence Drouard, Anne Friedrich, Alain Krol, Jean Luc Souciet et Catherine Spehner

Les thèmes abordés seront

- Origine, structure et évolution du code
- L'ARN et les mécanismes de synthèse protéique
- Les dysfonctionnements de la lecture du code et leurs conséquences
- La biologie synthétique et l'expansion du code

Questions diverses

- Nous avons reçu un texte intitulé « De quoi l'héritabilité est-elle l'habillage – manifeste », nous demandant de nous associer aux signataires. Ce texte signé par de nombreux scientifiques et par la SFGH a pour but « d'alerter les media sur le mésusage et la nécessité de prise de recul voire de critique vis-à-vis de textes ou d'articles fondant leur argumentation ou leur conclusion sur des mesures d'héritabilité »

Voir <https://framaforms.org/signature-du-manifeste-de-quoi-lheritabilite-est-elle-lhabillage-1541614140>

Je vous ai transmis ce texte, il a fait réagir plusieurs d'entre vous lui reprochant d'une part d'être peu compréhensible, d'autre part d'être confus et imprécis.

D. de Vienne note que bien que l'intention soit louable, ce texte, peu compréhensible, présente de nombreuses fautes scientifiques qui font qu'il est difficile pour la SFG de s'y associer en l'état. Il propose de contacter JL Serre, porteur du texte afin de discuter avec lui et proposer une version modifiée

- Isabelle Busseau annonce qu'elle quittera sa fonction de secrétaire de la SFG en 2020 après 2 mandats. Un appel auprès de nouvelles bonnes volontés pour renouveler le CA est dès à présent lancé.

Annie Sainsard-Chanet
Secrétaire Générale de la SFG